

Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP 185/25

Date de publication: 23 OCT 2025

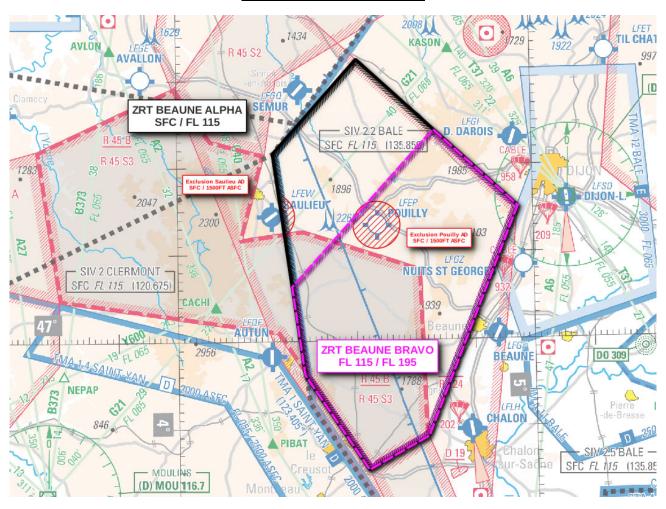
Objet : Création de deux Zones Réglementées Temporaires (ZRT) dans la région de BEAUNE pour

l'exercice CASEX ATC 25-03 BEAUNE

En vigueur: Du lundi 17 au vendredi 28 novembre 2025

Lieu: FIR: Paris LFFF, Reims LFEE - AD: Saulieu Liernais LFEW, Pouilly Maconge LFEP

ZRT BEAUNE ALPHA et BRAVO



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 2025

ACTIVITÉ

Exercice régional mettant en œuvre un grand nombre d'aéronefs de combat français et étrangers avec simulations de passes de tir à très basse, basse et moyenne altitude.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT BEAUNE ALPHA et BRAVO activables simultanément :

17 19 24 26 : 0700 - 1700 18 20 25 27 : 0700 - 2300 21 28 : 0700 - 1400

Page 1/3 © SIA

SUP AIP N° 185/25 Date de publication : 23 OCT 2025

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

CASCADEUR (ou CDC de remplacement): 119,700 MHz

BALE INFO: 135.850 MHz CLERMONT INFO: 120.675 MHz SAINT-YAN APP: 123.405 MHz PARIS CTL: 125.450 MHz SEINE INFO: 120.325 MHz

RAKI INFO (ou CDC de remplacement RAMBERT INFO): 119.700 MHz - 317.500 MHz -143,550 MHz

GESTIONNAIRE

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (ou en cas d'indisponibilité technique, CDC de remplacement).

STATUT

Zones Réglementées Temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens contrôlés avec lesquels elles interfèrent et se substituent aux portions d'espaces à statut particulier avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire,
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec le Centre de Détection et de Contrôle concerné via le Détachement Civil de Coordination.

Des instructions de cheminement ou d'attente pourront être délivrées aux aéronefs en CAG VFR.

SERVICES RENDUS

CAM : Les services de contrôle, d'information de vol et alerte sont rendus dans les ZRT par l'organisme gestionnaire.

CAG: Dans les parties des ZRT coexistant avec les espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT BEAUNE ALPHA

Limites latérales

47°32'17"N, 004°30'36"E 47°15'10"N, 004°57'30"E 46°48'55"N, 004°41'50"E 46°45'07"N, 004°31'44"E 46°56'04"N, 004°21'13"E 47°21'33"N, 004°16'15"E 47°32'17"N, 004°30'36"E

à l'exclusion d'un cercle de rayon 2.7 NM de SFC à 1500 ft ASFC centré sur l'ARP de LFEP et de LFEW

Limites verticales

SFC / FL115

ZRT BEAUNE BRAVO

Limites latérales

47°15'10"N, 004°57'30"E 46°48'55"N, 004°41'50"E 46°45'07"N, 004°31'44"E 46°56'04"N, 004°21'13"E 47°06'14"N, 004°19'14"E 47°24'05"N, 004°43'29"E 47°15'10"N, 004°57'30"E

<u>Limites verticales</u>

FL115 / FL195

DISPOSITIONS PARTICULIERES

La LF R124 ne sera pas active lors des créneaux d'activation des ZRT.

L'utilisation de la voie aérienne G21 entre KASON et CACHI sera soumise à notification auprès de l'organisme gestionnaire lors de l'activation de la ZRT BEAUNE ALPHA.

Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

Page 2/3 © SIA

SUP AIP N° 185/25 Date de publication : 23 OCT 2025

ORGANISME A CONTACTER

Jusqu'au 16 Novembre :

Questions relatives au SUP AIP - Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes / EMO / A7 / Div. E.A.

Téléphone : 04 87 65 57 99 ou 04 87 65 54 05

PNIA 864 942 4799 (5405)

Centre de Formation à l'Appui Aérien 01.451

BA 133 NANCY OCHEY CS 40 334

54201 Toul CEDEX PTT: 03.83.52.65.41 PNIA: 863.133.67 60

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile

Chef des opérations : 02.45.34.14.58 ou 02.45.34.14.60

À partir du 17 Novembre :

Directeur de l'exercice / Cellule Opération du CFAA

Téléphone: 06.64.48.96.46 ou 06.64.48.49.53

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (Cascadeur) :

Téléphone: 06.38.83.65.70.

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC de

remplacement) de Cinq mars La Pile

Téléphone : 02.45.34.15.67

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC de

remplacement) de Lyon Mont Verdun

Téléphone: 04.87.65.61.99